Résumé

L'origine de cette thèse a émergé du constat concernant la situation sociolinguistique et politique de la langue kurde. Le kurde n'ayant pas de statut reconnu et n'étant pas enseigné à l'école, il est essentiellement acquis à la maison. Cependant, il compte environ 22 millions de locuteurs en Turquie et environ 320 000 locuteurs en France (Fondation Institute Kurde de Paris, 2023). L'usage de cette langue à l'oral est impacté par cette situation, ce qui conduit à des modifications linguistiques observables dans les échanges entre ses locuteurs.

Notre recherche doctorale est une étude de cas où nous avons analysé, du point de vue des mélanges linguistiques, les productions des locuteurs plurilingues ayant le kurde comme une des langues d'expression. Notre objectif est d'évaluer l'impact de la langue d'enseignement (le turc ou le français) sur le choix de langue par ces locuteurs lorsqu'ils sont en interaction avec des interlocuteurs du même profil sociolinguistique. Plusieurs hypothèses guident notre études. En nous basant sur des recherches antérieures (Myers-Scotton, 2002), nous postulons que ces locuteurs tendent à choisir leur langue de scolarité comme langue matrice dans les alternances codiques de type 'insertions'. De plus, en ce qui concerne les alternations, nous nous attendons à ce que le kurde et la langue de scolarité co-existent dans les productions de ces locuteurs.

Par ailleurs, nous pensons que tous les locuteurs utilisent des emprunts verbaux au turc dans leurs discours en kurdes en raison du fait que ces deux langues sont régulièrement en contact. Enfin, nous supposons que d'autres facteurs extralinguistiques impactent également le parler plurilingue et le choix de la langue par nos sujets. Il s'agit des facteurs tels que le positionnement politique, l'attitude à l'égard des langues parlées, l'âge, le contexte, le degré de formalité de l'échange, l'effet de l'interlocuteur et le sujet de la conversation.

Pour ce faire, nous avons mis en place un questionnaire sociolinguistique en trois langues, le français, le kurde et le turc que nous avons soumis à 15 locuteurs kurdes dont 6 locuteurs de kurmandji correspondant à nos critères ont été retenus pour notre étude. En nous appuyant sur les résultats du questionnaire, nous avons constitué deux groupes. Le premier groupe est composé de trois locuteurs dont la langue maternelle est le dialecte kurde kurmanji et la langue de scolarité est le français. Le deuxième groupe, en revanche, est composé également de trois locuteurs dont la langue maternelle est le dialecte kurde kurmanji mais leur langue de scolarité

est cette fois-ci le turc. Par ailleurs, tous les locuteurs ont au moins quatre langues dans leur répertoire linguistique : le kurde, le turc, le français et l'anglais. Nous avons mené des entretiens de type 'autobiographies langagières', avec tous les locuteurs choisis, qui ont été ensuite transcrits par nos soins afin de pouvoir les analyser à la fois du point du vue de leur contenu autobiographique et du point de vue des mélanges linguistiques. L'analyse des autobiographies langagières tient compte des modèles sociolinguistiques permettant l'identification de différentes thématiques abordées par nos locuteurs (Lüdi, 2005). L'analyse des productions du point de vue des mélanges linguistiques est axée sur le repérage des emprunts, des insertions, des alternations et de la lexicalisation congruente, en utilisant le modèle proposé par Muysken (2000).

Ces deux types d'analyses ont montré des différences entre les locuteurs plutôt qu'entre les groupes. C'est pour cela que nous avons procédé à l'analyse détaillée de chaque locuteur en mettant en relation les résultats de l'analyse des alternances codiques avec ceux provenant de l'analyse socio-biographiques des autobiographie langagières.

Nos résultats montrent que bien que la langue de scolarité ait un impact sur le choix de la langue des locuteurs, il ne faut pas négliger leurs attitudes affectives et leurs positions politiques qui impactent également les productions. Ainsi, certains locuteurs n'ont pas utilisé leur langue de scolarité comme langue matrice. Nous avons observé une préférence marquée pour le français, que ce soit chez les locuteurs qui ont été scolarisés dans cette langue ou pas. Par exemple, nous avons attesté les insertions qui respectent et qui violent à la fois le principe du morphème système (the system morpheme principle) du modèle de MLF proposé par Myers-Scotton (2006). La violation de ce principe se voit dans les insertions nominales kurdes et turques en français où on observe l'absence d'utilisation des articles définis en français. Certaines insertions adjectivales turques en kurde, causées par des différences morphosyntaxiques entre le kurde et le turc entraînent des modifications de la structure linguistiques en kurde. On atteste également des emprunts verbaux transitifs turcs suffixés systématiquement par le verbe support kurde « kirin » (faire), ce qui entraîne également une modification linguistique en kurde. Nous avons également observé l'effet des facteurs extralinguistiques tels que l'interlocuteur, le positionnement politique, les attitudes affectives à l'égard des langues et le degré de formalité de l'échange sur leurs choix de la langue.

Notre étude montre que les autobiographies langagières des locuteurs peuvent fournir les éléments important permettant d'expliquer les phénomènes relevant des mélanges linguistiques chez des locuteurs plurilingues en contexte de migration.

Mots clés : alternance codique, emprunt, la langue kurde, autobiographie langagière, contacts de langues, politique linguistique.